

ÉCHOS FINOIS

ELECTIONS EUROPÉENNES 9 JUIN 2024



Le 9 juin prochain les citoyens européens sont appelés à voter pour leurs représentants.

Pour savoir si vous êtes inscrit sur les listes électorales, ou si vous souhaitez vous y inscrire, voici les démarches à suivre.

Pour connaître votre situation électorale, rendez-vous sur **service-public.fr**

Vous êtes électeurs sur la commune, vous souhaitez participer au scrutin et/ou au dépouillement, venez vous inscrire en Mairie.

Élections européennes du 9 juin 2024



Allons Voter!

Je m'inscris sur les listes électorales
jusqu'au 1er mai sur service-public.fr
jusqu'au 3 mai en mairie
Pas disponible ?
Je pense à faire une **procuration** sur
<https://www.maprocuration.gouv.fr/>

RÉUNION D'INFORMATION SERVICES SCOLAIRES

LE LUNDI 13 MAI À 18H

Aura lieu une réunion d'information pour les inscriptions aux services de périscolaire et de restauration scolaire pour l'année 2024/2025. Elle se déroulera à la salle d'honneur de la mairie des Fins. Sera également abordé le fonctionnement de la plateforme BL Enfance concernant les réservations et les désinscriptions.

PERMANENCE FRANCE SERVICES

La permanence France Services aura lieu

Lundi 27 mai 2024
à la Mairie des Fins
de 14h à 17h30

N'oubliez pas de prendre rendez-vous à :

- France Services au 03.81.68.56.96
- Mairie des Fins au 03.81.67.08.39



DIMANCHE 28 AVRIL

JOURNÉE NATIONALE DU SOUVENIR DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

RENDRE HOMMAGE POUR NE PAS OUBLIER

11H15. CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION
AU MONUMENT AUX MORTS DES FINS

Deux jours de mémoire à célébrer, deux jours pour rendre hommage à nos anciens combattants et aux innombrables victimes de ces conflits mondiaux.

Nous espérons la présence du plus grand nombre pour témoigner que nous n'oublions pas.



VICTOIRE 8 MAI 1945

MESSE DU SOUVENIR
10H. EGLISE DES GRAS

DÉFILÉ DE COMMÉMORATION 11H30 SUR LE PARVIS DE L'ÉGLISE DES FINS

Avec la participation de l'Union Musicale, de la municipalité et des enfants des écoles



ENVIRONNEMENT

FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est bel et bien présent sur notre commune. Si vous êtes témoin de leur présence, que ce soit un individu isolé ou une colonie, il est important de faire un signalement à l'adresse suivante :

<https://lefrelon.com/signalement-frelons-asiatiques>

Une colonie de frelons asiatiques peut être dangereuse si elle est dérangée, n'essayez pas de détruire le nid par vous-même et gardez une distance de sécurité.



LE FRELON EUROPEEN

- . Abdomen très jaune
- . Pattes de couleur marron uniforme
- . Plus gros que l'asiatique



LE FRELON ASIATIQUE

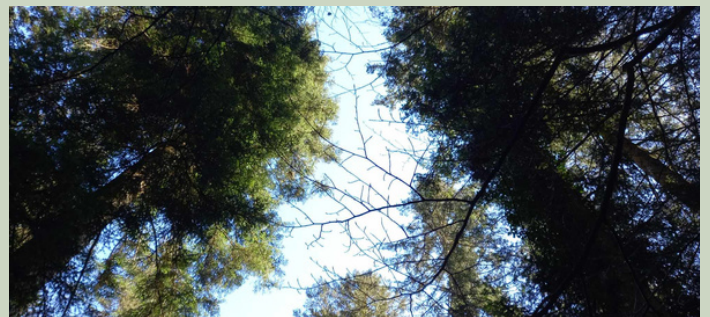
- . Bout des pattes jaune
- . De couleur sombre
- . Thorax noir
- . Plus petit et très rapide

FORÊT PÉDAGOGIQUE

Au cours du mois de mars a eu lieu l'inauguration de la « forêt pédagogique » pour les élèves d'une des classes de CM2 de la commune.

Les forêts pédagogiques visent à initier les jeunes citoyens de demain aux fonctions essentielles de la forêt, à sa gestion, sa valorisation et sa préservation. Pour ce faire, une parcelle communale a été confiée aux élèves afin d'y projeter une ou plusieurs actions : sentiers pédagogiques, valorisation du bois, plantation... le tout, validé par des professionnels du secteur.

« Dans 1000 communes la forêt fait école » est un programme porté par l'association des Communes Forestières du Doubs, en partenariat avec l'ONF, la commune et l'école associée ainsi que le Parc naturel régional du Doubs Horloger. »



COMPOSTEUR COLLECTIF

Les habitants ont répondu en nombre à l'invitation de la mairie pour l'inauguration du composteur public installé « Rue Beau Soleil » (à proximité du parking et de l'aire de loisirs).

Une soixantaine de foyers est répartie avec un seau dédié aux déchets pouvant être compostés, ainsi qu'avec une brochure explicative. Si l'opération est concluante, un second composteur pourra être installé sur un autre site.

Vous souhaitez utiliser le composteur collectif ? Venez vous inscrire en Mairie et récupérer votre seau.

BRÛLAGE

A l'approche de la saison estivale prenez les bons réflexes.

Pourquoi cette interdiction ?

D'abord pour limiter les risques d'incendie et les troubles du voisinage mais surtout parce que le brûlage à l'air libre des déchets verts émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement.

Mais alors qu'en faire ?

Je peux broyer mes déchets verts, les utiliser comme paillage dans mon potager ou mes parterres de fleurs, et je peux aussi les composter ou les donner. Des solutions bien meilleures pour notre terre et notre air.



TOUR DE FRANCE FÉMININ

“La nouvelle est officielle depuis le mois d’octobre : Morteau fait partie des villes-étapes du prochain Tour de France féminin. La Grande Boucle arrivera le 16 août dans la région. Après un départ de Remiremont et cent-soixante kilomètres de course, le peloton arrivera dans les rues mortuaciennes. La longueur de l’étape et l’enchaînement des difficultés promettent une journée pleine de suspense. Nul doute que la Française Juliette Labous aura à cœur de briller sur des routes qu’elle connaît parfaitement, elle qui a couru sous les couleurs de Morteau pendant de nombreuses années... L’histoire serait belle.”

Voici le texte proposé aux 542 enfants qui ont participé à la Dictée du Tour à Morteau, Villers-le-Lac, Les Fins, Montlebon et Les Combes. Un moment studieux et festif qui a enchanté petits et grands. Une étape exigeante pour les coureuses, avec au moins trois cols à plus de 5% ! Soyons nombreux à venir les soutenir lors de leur passage sur notre commune en fin de parcours.



MACOMMUNE.INFO



LES RÈGLES DE BON VOISINAGE



Un certain nombre de règles simples permettent de mieux vivre ensemble, en toute harmonie et dans le respect de tous.

DU BRUIT, OUI, MAIS DU SILENCE AUSSI

Les bruits de chantier sont autorisés entre 7h et 20h, du lundi au samedi (sauf jours fériés et interventions urgentes).

Les appareils bruyants (de bricolage ou de jardinage) sont autorisés du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Est considéré comme tapage nocturne tout bruit troublant la tranquillité d'autrui entre 22h et 7h du matin.

A CHACUN SON JARDIN

La distance de plantation à respecter par rapport à la limite séparative est de 0.5 mètre pour les plantes de moins de 2 mètres de hauteur ; de 2 mètres en retrait pour les plantations de plus de 2 mètres de hauteur.

Entretien et élagage. Je coupe les branches qui dépassent les limites de mon terrain. Je taille les haies qui bordent ma propriété de manière à les maintenir à la hauteur réglementaire.

Invitation

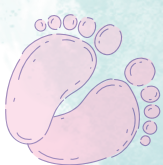
La municipalité aura le plaisir d'accueillir les enfants nés en 2023

SAMEDI 15 JUIN À 11H00

À LA SALLE D'HONNEUR DE LA MAIRIE

à cette occasion un verre de l'amitié sera offert

Si vous habitez Les Fins et que votre enfant est né en 2023, n'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie





RÉUNION PUBLIQUE

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H, une **réunion publique** aura lieu afin de présenter aux administrés le projet de PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Mardi 2 juillet à 20h
à la mairie des Fins

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La journée de nettoyage de Printemps s'est déroulée le 13 avril dernier dans les 8 communes de la CCVM. Cette année, la collecte a permis de retirer une quantité alarmante de déchets de notre environnement, en particulier le long des routes.

Au total, ce sont près de **2 tonnes de déchets** qui ont été ramassés dans les communes du Val de Morteau.

Mention spéciale aux Fins et à Villers-le-Lac qui ont réussi à rassembler respectivement 100 et 180 participants et 13m3 de déchets ramassés !

Des canettes de boissons aux emballages de snacks en passant par les bouteilles plastiques, une importante quantité de déchets a été ramassée le long des routes. Ces déchets polluent l'eau, les sols et les forêts. Ils peuvent également causer la mort d'animaux domestiques et sauvages. Il est du devoir de chacun de ne pas en engendrer.

Les municipalités remercient vivement tous les bénévoles qui ont consacré de leur temps pour cette cause, contribuant ainsi à restaurer la beauté naturelle de notre paysage local.

A l'année prochaine !



Aux Fins, des classes du cycle 2 ont commencé ce nettoyage de printemps dès le jeudi 11 avril.

Les jeunes footballeurs ont également été nombreux à répondre à l'appel, merci à eux !



SONDAGE "LES ÉCHOS FINOIS"

La gazette trimestrielle est distribuée dans les boîtes aux lettres de chaque foyer de la commune par les Montagnons. La municipalité s'interroge sur la lecture de ce document par la population. A l'aire du tout numérique, il serait peut-être judicieux d'imprimer moins et de mettre ce bulletin à disposition de ceux qui le souhaitent en le retirant en Mairie. Un sondage est disponible sur nos divers réseaux de communication et en suivant le lien ci-après : <https://evento.renater.fr/survey/les-echos-finois-n95g57rp>



Fête des mères

A l'occasion de la fête des mères, les mamans seront honorées au cours d'une soirée le

SAMEDI 1er Juin

à partir de 19h00 à la salle polyvalente

Coupon d'inscription à retourner avant le 25 mai au secrétariat de mairie (ou par mail : mairie@lesfins.fr)

Madame

assistera

n'assistera pas à l'apéritif de la fête des mères du samedi 1er juin